

GUIDE DE COMPÉTITION



COUPE DE FRANCE BMX

Championnat de France des DN & EA BMX

19 & 20 mars 2022

Sarrians (Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur)



COUPE DE FRANCE BMX

1^{ère} et 2^{ème} manches : SARRIANS (SPAC)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif	5
Récompenses / Dotations	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Mesures Sanitaires	10
Espace tentes DN, EA, comités & clubs	11
Espace camping	12
Contacts	13
Partenaires	14

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La **clôture des engagements** est fixée au **jeudi 10 mars à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 14 mars 23h59**

Seuls les pilotes nationaux 2022 sont autorisés à courir.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **Coupe de France Challenge** : **19 € par pilote** et par course
- ▶ **Coupe de France Championnat** : **27 € par pilote** et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

La Coupe de France compte pour le CPP National pour les catégories concernées (cf. Note aux Clubs de BMX 2022).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES DN & EA

La Coupe de France de BMX compte pour le Championnat de France des équipes de Divisions Nationales de BMX 1 & 2 et des Equipes Avenir.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Coupe de France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2022 dont voici quelques extraits :

- ▶ Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont seulement autorisés pour les pilotes ayant un numéro internationale Elite UCI.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur la LRP 2022 :

<https://www.fcc.fr/discipline/bmx-race/reglements-listes-officielles/>

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque fournie** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Thierry HENNY
Adjoint PDJ : Joëlle BERTOCCHI
Adjoint Pré-Grille : Michelle HENNY
Adjoint Starter : Gérard BREUIL
Adjoint Départ : Nathalie BLANCHOZ
Adjoint Arrivée : Elisabeth VIOUGEAS



INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à la salle des fêtes près de la piste BMX.

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 à 11h00

En dehors de ces horaires et le dimanche matin, il sera possible aux pilotes de venir récupérer leur enveloppe à la tente à l'entrée de la piste.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge et le Championnat :

COUPE DE FRANCE	
CHALLENGE	CHAMPIONNAT
Minime Fille	Junior Femme
Minime Garçon	Junior Homme
Cadette	Élite Femme
Cadet	Élite Homme
Femme 17+	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30+	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Minime G/F
- ▶ **Bloc 2** : Femme 17+, Homme 17/24
- ▶ **Bloc 3** : Homme 25/29, Homme 30+
- ▶ **Bloc 4** : Cadet G/F
- ▶ **Bloc 5** : Junior F/H, Élite F/H

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 19 MARS 2022*	
Matin	
Essais	Bloc 1
Essais	Bloc 2
Essais	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Essais	Bloc 4
Essais	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 20 MARS 2022*	
Matin	
Warm Up	Bloc 1
Warm Up	Bloc 2
Warm Up	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Warm Up	Bloc 4
Warm Up	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

**Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*



RÉCOMPENSES

COUPES ET PRIX

Les **coupes** et **prix** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités FFC.

Dans toutes les catégories, seuls les 3 premiers seront récompensés.

TOTAL DES PRIX

Le **total des prix** de la Coupe de France est de **11.200 €**.

CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA COUPE DE FRANCE

Des prix sont remis aux 3 premiers pilotes du classement général de la Coupe de France pour les catégories Championnat. La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la 10^{ème} manche à Besançon, le 9 octobre 2022.

Pour les pilotes des catégories Challenge, une remise de lots Kenny© aura également lieu sur le podium à l'issue de la 10^{ème} manche à Besançon.



GRILLE DES PRIX

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
CLASSEMENT GENERAL				
1	1500 €	1500 €	800 €	800 €
2	1000 €	1000 €	400 €	400 €
3	500 €	500 €	200 €	200 €

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
PRIX/COURSE				
FINALISTES				
1	1000 €	1000 €	250 €	250 €
2	600 €	600 €	150 €	150 €
3	400 €	400 €	50 €	50 €
4	100 €	100 €	/	/
5	100 €	100 €	/	/
6	50 €	50 €	/	/
7	50 €	50 €	/	/
8	50 €	50 €	/	/



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis A7 : Par le Nord, prendre la sortie 22 et suivre Sarrrians sur 12 Km. Par le Sud, prendre la sortie 23 et direction Carpentras. Au niveau de Monteux direction Sarrrians.

EN TRAIN :

Gare SNCF TGV d'Avignon (35 min)

Gare SNCF d'Orange (30 min)

EN AVION : Aéroport Marseille/Marignane (97 km)

LIEU DE L'ÉPREUVE

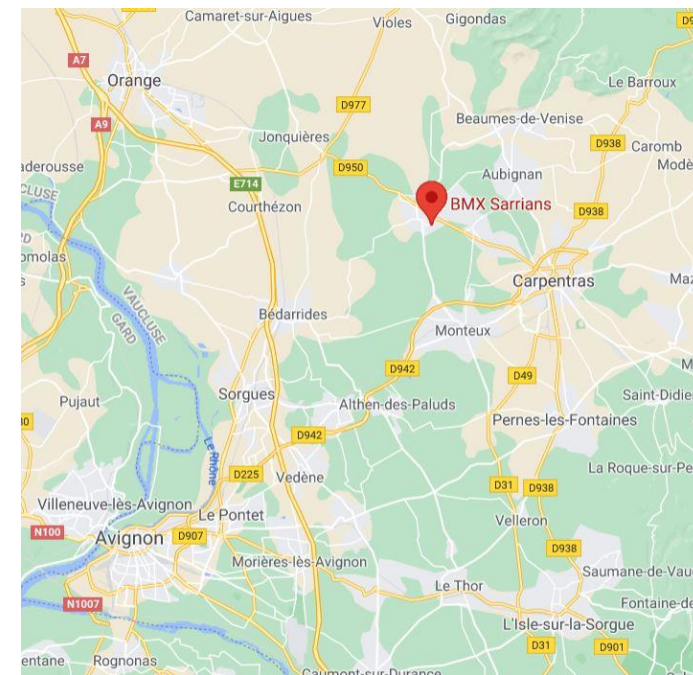
Piste de BMX

Avenue Agricul Perdiguier
Zone de Sainte Croix
84260 SARRIANS

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Carpentras :** 8 km
- ▶ **Orange :** 20 km
- ▶ **Avignon :** 26 km
- ▶ **Vaison la Romaine :** 30 km
- ▶ **Marseille :** 115 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Plusieurs parkings sont situés à proximité du site de la piste de BMX :

- ▶ P1 : Parking Public & Pilotes
- ▶ P2 : Parking Public & Pilotes (susceptible d'être non disponible selon l'état)
- ▶ P3 : Parking Officiels
- ▶ P4 : Parking VIP
- ▶ P5 : Parking Handicapés
- ▶ P6 : Parking Camping
- ▶ P7 : Parking Équipes

CARAVANING

Le **caravaning** est **autorisé** sur le parking P6 au tarif de 20€ l'emplacement (voir fiche de réservation ci-après) que ce soit pour les camping-cars, les caravanes ou les tentes. **Compte tenu des nouvelles restrictions imposées par la préfecture, les vestiaires et douches ne seront plus accessibles.**

SÉCURITÉ

L'application du **plan VIGIPIRATE** nous impose des conditions d'accès très particulières (palpations, ouverture des sacs). Nous vous demandons de réserver un accueil chaleureux aux agents de sécurité et de faire preuve de patience. L'association BMX Club de Sarriens ne pourra être reconnue responsable des vols ou

dégradations qui pourraient être commis sur les différents parkings, la piste, le camping et la zone marchande.

ACCÈS PUBLIC

VILLAGE ET ANIMATIONS

Un village sera en place sur le site avec la présence de divers exposants.

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de la compétition, vous trouverez sur place un espace de restauration rapide et de buvettes.

LIVE STREAMING

Un live streaming sera réalisé et pourra être suivi directement à partir du site Internet de la FFC.



Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 24 janvier 2022, pour les compétitions et manifestations soumises à déclaration ou autorisation dans l'espace public et la voie publique.

Ainsi, à compter du 24 janvier 2022, le pass vaccinal est venu se substituer au pass sanitaire pour les personnes de 16 ans et plus. Le pass sanitaire reste en vigueur pour les personnes de 12 à 15 ans.

Dans les ERP X (couvert) et PA (plein air) :

Participants et encadrements : Le pass vaccinal est obligatoire à partir du 1er participant pour les 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans dans les mêmes conditions. Le pass vaccinal est également obligatoire pour les encadrants des participants. En dehors de la pratique, le port du masque est obligatoire.

Spectateurs : Le pass vaccinal est obligatoire pour les spectateurs de 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans. Pour le public, la jauge est de 2000 personnes dans les ERP X et de 5000 dans les ERP PA. Le port du masque est obligatoire dans les ERP X et ERP PA.

Qu'est-ce que le pass Vaccinal ? (pour les 16 ans et plus)

Il faut l'une des trois pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti seulement pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles ;
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées

se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass vaccinal est exigé.

Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal jusqu'au 15 février 2022 ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un « pass vaccinal » valide, à condition d'avoir eu la première dose, de recevoir leur deuxième dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.

Qu'est que le pass sanitaire ? (pour les 12 à 15 ans)

Il faut l'une des quatre pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ;
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24 heures ;
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass sanitaire est exigé.

Le contrôle du pass vaccinal ou du pass sanitaire

est réalisé par l'organisateur par le biais de personnes qu'il aura désignées à cet effet. Il convient de télécharger l'application « TousAntiCovid Verif ». Les données traitées lors du contrôle ne peuvent être conservées et réutilisées à d'autres fins.

PROCÉDURE

Un espace équipe DN, EA et Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place. L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **DN1** (gratuit) : 27m²
- ▶ **DN2** (gratuit) : 18m²
- ▶ **EA*** (gratuit) : 9m²
- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit) : 18m²
- ▶ **Clubs : 100€ (9m²)**
- ▶ **Autres : 150€ (9m²)**

*les EA peuvent louer 9m² supplémentaires au tarif club

Précision :

- ▶ des bracelets donnant accès à la zone chef d'équipe seront uniquement fournis aux responsables DN, EA, aux responsables régionaux et aux coachs référencés par la FFC.
- ▶ les véhicules et remorques DN & EA auront un parking à proximité de leur emplacement.

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ **Vendredi** : 16h00 - 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 - 10h00

RÉSERVATION EN LIGNE*

EA, COMITES REGIONAUX, CLUBS OU AUTRES

Lien réservation Joinly : <https://app.joinly.com/app/member/web-site/621696b14cc8b80006a95755>

Réservation en ligne à faire **IMPERATIVEMENT avant le 07 mars 2022**

Toute réservation ultérieure ou sans règlement ne sera pas honorée.

uniquement les Clubs et Comités et autre. Les emplacements DN et EA sont automatiquement prévus.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux caravanes, camping-car et tentes à proximité de la piste au prix forfaitaire de **20 € pour les nuits** allant du vendredi 19 mars jusqu'au dimanche 20 mars 12h00.

Attention : il n'y a pas de raccordement électrique sur la zone. Un point d'eau et des toilettes seront mis à votre disposition à proximité.

La réservation prendra effet à la validation du règlement en ligne.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler lors de leur réservation en ligne.

Les horaires d'arrivée seront les suivants :

- ▶ **vendredi** : 12h00 - 20h00
- ▶ **samedi** : 07h30 - 11h00

Merci de respecter la propreté des lieux, de ne faire ni feux ni barbecue et de respecter vos voisins.

Lien :

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Lien de réservation : <https://app.joinly.com/app/member/web-site/621696b14cc8b80006a95755>

Fiche réservation à envoyer **IMPERATIVEMENT avant le 08 mars 2022** et accompagnée du règlement.

* N'oubliez pas de finaliser votre réservation en imprimant le billet que vous devrez présenter à votre arrivée sur le site.



CONTACTS

ORGANISATION

SARRIANS BMX

Stéphane GARCIA
Président

Tél : 06.15.20.23.11

E-mail : president@bmx-sarrians.fr

Ghislain GUILLIER
Vice-Président

Tél : 06.03.94.29.48

E-mail : g.guillier@bmx-sarrians.fr

Web : www.bmx-sarrians.com

 @ffcofficiel

 @ffcyclisme

 @FFCyclisme

 Fédération Française de Cyclisme

Web : www.ffc.fr

Web : www.bmx-sarrians.com

PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES
OFFICIELS



PARTENAIRES
MEDIAS





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>